

# « MONTAGNE D'OR » EN GUYANE : DES EFFETS IRRÉVERSIBLES SUR LA NATURE ET LA POPULATION

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 28 JUILLET 2017

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) a décidé de rejoindre le collectif « Or de question » créé il y a un an en Guyane, désormais composé d'une centaine d'organisations guyanaises, hexagonales et internationales.

La Guyane est (trop) connue pour ses gisements aurifères. L'appétit pour les métaux, dont le plus brillant d'entre tous, a conduit un conglomérat à identifier une zone pour un projet de méga-mine appelé la « Montagne d'or ». L'extraction aurifère, polluante par nature, a des impacts irréversibles tant sur l'environnement immédiat, que dans des zones a priori éloignées, comme le montrent les ruptures de digues de stockage il y a quelques années au Brésil, et la pollution des sols par infiltration. Tout aussi grave est l'atteinte aux droits des habitants et des communautés vivant, de très longue date, dans ces zones qui devraient rester protégées.

Les promoteurs du projet mettent en avant l'impératif du développement économique et utilisent à l'envie l'image de richesses qui vont ruisseler sur toute la Guyane. C'est un mensonge au sens où il est fait abstraction des externalités négatives – sur le milieu naturel, sur les conditions de vie des populations – que produit toute industrie extractive, mais encore plus quand il s'agit de l'or.

La LDH appelle à un débat plus large et contradictoire sur un projet présenté de façon unilatérale et orientée, sans en mentionner les dégâts probables. La LDH demande le respect des législations en vigueur, à partir d'études d'impact larges, fiables et intégrant le droit à un environnement sain. La gestion des ressources naturelles impose une vision de long terme respectant les conditions durables futures du développement.

A l'heure actuelle, une enquête publique se tient en Guyane sur une micro-zone du projet, suite à la la demande d'une autorisation de permis minier alluvionnaire. Au vu des enjeux environnementaux, il est nécessaire de sortir de cette vision parcellaire trompeuse. La LDH considère que le dossier de la « Montagne d'or » doit être appréhendé dans sa globalité et mérite, du fait de son ampleur, de faire l'objet, au niveau national, d'une enquête publique sur son opportunité, et sur toutes ses conséquences, avec la saisine immédiate de la Commission nationale du débat public.

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



La LDH considère que sous ce projet de mine, c'est d'une part le modèle de développement des Dom qui est en question mais aussi la façon dont la France assume sa responsabilité anthropologique envers les peuples autochtones. La LDH attend qu'une réflexion globale, notamment au travers des prochaines Assises des Outre-mer, et que des actions concrètes soient menées pour ne plus contraindre les populations ultramarines à subir un modèle de développement dépassé et opaque. La LDH demande aux ministres compétents d'intervenir afin de garantir une réelle délibération contradictoire et démocratique avec toutes les parties prenantes, et de veiller à la protection de la nature et des populations de Guyane.

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 28 JUILLET 2017

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898

